

ARCHIVES
1791

ont toujours cra que la destruction de l'Empire Ottoman aurait
quel des Français conduits par un grand monarque qui
soumettra tout l'Orient à la religion de S. C. Elle était aussi la
comédien de M. de Beauvilliers de Voler qui dans son ouvrage
écrit de M. Philippe Emmanuel de Lorraine, s'écrie : " Plusieurs
serments que ce duc a eu de son vivant, à France, qu'il
domnera le dernier coup de la ruine à la secte de ce grand
important Nations."

- Si l'auteur de mémoires Deryssal servait tout le
monde, à ce qu'il paraît, tant mieux ! s'il était connu, ce
serait de ruine à celle de sa famille. mais cela n'ôte rien
au mérite de son mémoire que M. Lucien Dreu estime beaucoup.

- La comédie parait souvent tout ce que vous me dites de Louis, XVII
vous croyez à des évènements, mais non, sans entrer dans le fond de
la question qui de cette a été traitée parfaitement et juger plusieurs
fois en pleine connaissance de cause, comme on peut le voir d'après les
considérations du jugement condamnant et au fond de la plainte
l'avis d'usage me donne une certitude nouvelle de la mort de L. XVII
au temple. C'est d'abord la persécution qu'on ont eu tous les membres
de la famille Royale St Charles X, ni le duc ni la ^{duchess} d'Angoulême
ni M. ni de Tour n'ont jamais été à moins de la Messus et dans
les prisons et d'incarcération sont morts sans ombre de remède, que dis-je ?
sans même y penser. De plus ces jours derniers j'entendais Madame
répéter pour la centième fois que la Duchesse d'Angoulême avait toujours
affirmé de la manière la plus formelle et la plus énergique la mort
de son père au temple. Veu elle n'en était pas las ! que trop certaine !

- Ensuite la présence de quatre médecins désignés pour faire
l'autopsie du cadavre et dont deux ont déclaré avoir parfaitement
reconnu l'identité du jeune Louis.

- Enfin l'entrevue de ce cadavre de la royauté infans par le Dr Cellot
chargé par son collègue de faire l'autopsie, précis l'ancien fait au
point de la vie. Se serait-il exposé à un si grand danger s'il
n'avait pas été absolument certain que le cadavre était bien celui
de Louis qu'il avait connu et soigné. - Ce cadavre M. de la Roche
avait fait examiner l'outre le procès et documents qui ont été
l'authenticité.